



# ORIENTATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA COVID-19 DANS LES ÉCOLES

**Matériel complémentaire E:  
Protection des enfants  
et adolescents scolarisés  
et non scolarisés dans le  
contexte de la pandémie de  
la COVID-19**

L'éducation et la protection de l'enfance sont des secteurs complémentaires, chacun contribuant de manière significative au développement sain des enfants et des adolescents et à leur bien-être à court et à long terme. Dans le contexte de la pandémie de

COVID-19, les agents des systèmes éducatifs et de la protection de l'enfance devraient collaborer pour assurer le bien-être des enfants, des adolescents et de leurs familles dans les écoles, les communautés et les foyers.

## Soutenir le bien-être émotionnel des enfants



- ▶ Les enfants prennent souvent leurs repères émotionnels auprès d'adultes importants dans leur vie, c'est la raison pour laquelle la façon dont les enseignants et les tuteurs réagissent à la crise est très importante.



- ▶ Il est important que les éducateurs gèrent bien leurs propres émotions et restent calmes, écoutent les préoccupations des enfants, leur parlent gentiment et les rassurent, et établissent un environnement sensible et attentionné pour l'enfant.



- ▶ Que ce soit à l'école ou à la maison, les éducateurs peuvent aider à faire participer les petits enfants à des activités créatives, comme le jeu et le dessin, afin de leur permettre d'exprimer et de communiquer, dans un environnement sûr et favorable, les sentiments négatifs qu'ils pourraient ressentir et de cette façon les aider à trouver des façons positives d'exprimer des sentiments difficiles à gérer, tels que la colère, la peur et la tristesse.

## Si l'école est ouverte:



- ▶ Fournir un espace sûr pour aider les enfants à faire face aux conséquences que la COVID-19 a eu sur leur vie et aborder les questions, qui surgissent, telles que la stigmatisation sociale et la discrimination.



- ▶ Mettre en place des mécanismes de soutien spécialisé pour les élèves, qui en aient besoin, dû aux conséquences de la pandémie ou de conditions préexistantes.



- ▶ Créer un sentiment de normalité et de routine dans la salle de classe pour aider les enfants à faire face aux incertitudes qui les entourent.



- ▶ Former les enseignants et les autres membres du personnel scolaire aux signes de détresse, afin de leur permettre d'identifier et d'orienter les enfants et les adolescents qui peuvent avoir des besoins spécifiques en matière de protection de l'enfance.



- ▶ Veiller à ce que les enseignants et les volontaires aient les connaissances et les compétences nécessaires en matière de réduction des risques de violence basée sur le genre (VBG), de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi comme de pratiques sûres de protection et aiguillage des cas.



- ▶ Créer et mettre en place des mécanismes sûrs et adaptés aux enfants qui leur permette de présenter une plainte et faire des commentaires.



- ▶ Élaborer, diffuser ou afficher des messages sur la protection de l'enfance et les questions de violence basée sur le genre (VBG), ainsi que sur les services disponibles, notamment ceux concernant la localisation et le regroupement familial et la gestion des cas.

## Si l'école est fermée:



- Soutenir les communautés et les familles en favorisant un environnement qui encourage l'éducation et la croissance continue des enfants et des adolescents de différents âges. Cela est particulièrement important dans les contextes de conflits préexistants ou de niveaux de violence élevés.



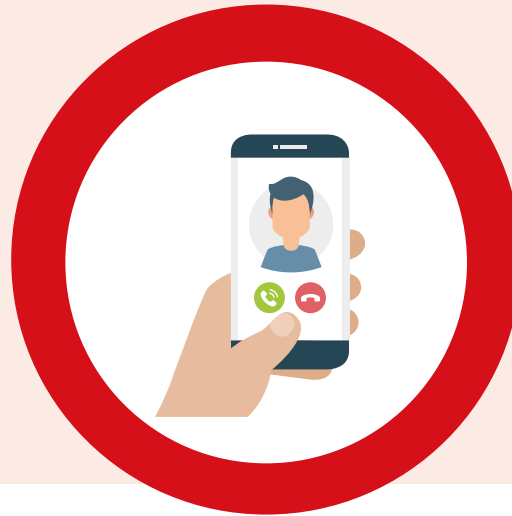
- Veiller à ce que les mécanismes d'apprentissage à distance n'exposent pas les enfants et les adolescents à des violences en ligne, telles que la cyberintimidation. Examiner quand la supervision d'un adulte peut être nécessaire (p. ex. quand les enseignants ont des sessions individuelles avec les élèves).



- Dans la mesure du possible, les personnes, qui s'occupent des enfants, doivent s'assurer que les enfants et adolescents continuent de faire leurs devoirs, d'étudier ou d'effectuer d'autres activités de routine qui ne mettent pas les enfants et adolescents en danger ou qui vont à l'encontre des autorités sanitaires. Ils peuvent également aider à créer de nouvelles routines à la maison, notamment par le biais de l'apprentissage, du jeu et de la détente.



- ▶ Plaider auprès du gouvernement et des employeurs privés en faveur d'arrangements de travail flexibles pour les parents et les tuteurs, afin de leur permettre de continuer à s'occuper de leurs enfants et à les éduquer.



- ▶ Les enseignants peuvent jouer un rôle important en soutenant les enfants à la maison, par exemple en maintenant un contact social avec les élèves par le biais d'appels téléphoniques, de SMS ou d'autres plateformes virtuelles.



- ▶ Veiller à ce que les messages de protection et de sécurité soient transmis aux parents et aux enfants de telle sorte qu'ils ne produisent pas de panique et de détresse et soient rassurants, tout en encourageant l'adhésion aux recommandations sur la santé.

# Protection contre la violence sexuelle, le harcèlement et l'exploitation

La violence à l'égard des enfants, des adolescents et des adultes peut s'aggraver lors des situations d'urgence, y compris les épidémies. Par exemple, lors de précédentes urgences de santé publique, les femmes et les adolescentes étaient plus vulnérables à la coercition, à l'exploitation et aux abus sexuels.

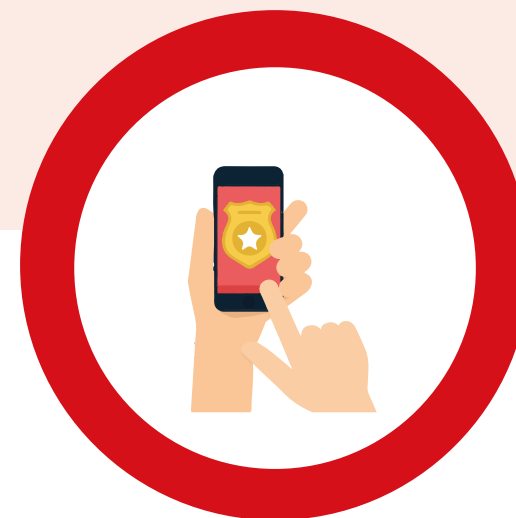
Les mesures suivantes doivent être mises en œuvre lorsque **les écoles/centres éducatifs sont ouverts**, afin d'atténuer le risque accru de violence sexuelle et de prendre des mesures de protection contre ce phénomène pendant la réponse à la COVID-19:



- ▶ Sensibiliser et former les enseignants et les volontaires, qui travaillent avec les enfants, à la protection contre la violence sexuelle, le harcèlement et exploitation.



- ▶ Veiller à ce que les enseignants et les volontaires lisent et signent le code de conduite.



- ▶ Veiller à ce que les espaces d'apprentissage disposent de mécanismes sûrs et confidentiels de plainte et d'aiguillage qui permettent aux enfants, adolescents et adultes (y compris les enseignantes/volontaires) susceptibles d'être victimes de violences sexuelles de demander de l'aide.





- ▶ Sensibiliser les enseignants, les volontaires et les élèves aux canaux d'information existants, aux voies d'orientation et à la manière d'accéder aux services de soutien



- ▶ Signaler ou aiguiller immédiatement les enfants et adolescents, qui dénoncent des cas de violence sexuelle, vers les spécialistes compétents de Protection de l'enfance, VBG et personnel sanitaire disponible. Veiller à ce que cela soit fait le plus rapidement possible ou dans les premières 72 heures.



- ▶ Veiller à ce que les incidents d'abus sexuels sur des enfants et adolescents, qui ont été dénoncés, soient rapidement traités de manière sûre et confidentielle. Consultez le [Guide de poche VBG](#) pour aider les survivants dans les endroits où il n'y a pas de services.



- ▶ Travailler en étroite collaboration avec les fonctionnaires de protection de l'enfance pour identifier et traiter tout risque potentiel de violence sexuelle à l'encontre des enfants et adolescents.



- ▶ Travailler en étroite collaboration avec les prestataires de services d'Eau, Assainissement et Hygiène (WASH, sigles en anglais) pour garantir l'existence d'installations sanitaires séparées selon les sexes, y compris des toilettes.

Durant la **fermeture des écoles**, il est important d'utiliser des mécanismes alternatifs, car le soutien offert par les écoles et la ligne de communication ou d'information peuvent être rompus. Le fait d'être confiné à la maison pourrait présenter

des risques supplémentaires, particulièrement pour les enfants et adolescents qui sont déjà vulnérables et/ou qui vivent dans des foyers où il y a déjà eu de la violence entre partenaires intimes et/ou des abus à l'encontre des enfants.



- Utiliser les modalités d'apprentissage à distance pour promouvoir et fournir également des services de soutien et pour diffuser des protocoles et des voies d'orientation, en travaillant avec des spécialistes de la protection de l'enfance et de la santé.



- Consultez également avec les professionnels de protection de l'enfant et de la santé pour intégrer le contenu pertinent dans les sujets essentiels, tels que la santé mentale et le soutien psychosocial, la communication des risques et les matériels sur les compétences de vie courante.

# Ressources clés

- Fiche technique: Protection des enfants pendant la pandémie de COVID-19.
- Comment soutenir les survivants de la violence basée sur le genre lorsqu'aucun acteur spécialiste en la matière (VBC) n'est disponible dans votre secteur.